

Titre : AXA Assurance Maroc Nouvelle version de l'assurance maladie complémentaire.

AXA Assurance Maroc Nouvelle version de l'assurance maladie complémentaire

La version 2010 de l'AMC d'AXA Assurance Maroc propose des prestations répondant tant aux besoins qu'aux budgets des entreprises. Ainsi, en souscrivant à l'AMC d'AXA, le client peut choisir entre différentes options de remboursement. Soit sur la base de la tarification nationale de référence avec effet multiplicateur (100%, 125%, 150%, 200%) : le remboursement du ticket modérateur pouvant aller jusqu'à 100%, soit sur la base des frais engagés : le remboursement du ticket modérateur pouvant aller jusqu'à 90%. L'offre d'AXA Assurance



Maroc ne s'arrête pas à ce niveau. Certains soins exclus par l'AMO peuvent également être couverts tels que les soins dentaires, la cure thermale... avec un taux de prise en charge qui peut atteindre les 90%. Une telle initiative émane de la volonté de la Compagnie de permettre aux entreprises d'assurer sereinement la santé de leurs collaborateurs. Afin de faciliter davantage l'accès aux soins de santé, l'AMC d'AXA Assurance Maroc s'avère l'alternative des salariés du privé ou du public, qu'ils soient affiliés de la CNSS, de la CNOPS ou de tout autre régime.